

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à vingt heures, le conseil municipal de Saint Germain sur Ecole, légalement convoqué s'est réuni à la Maison du Village compte tenu de la crise sanitaire relative au covid19, en séance ordinaire sous la présidence de M. THOMAS Gérard, Maire

Etaient présents : Gérard THOMAS, Jean HELIE, Yvan PERIOT, Jean-Paul CULINAS, Claire LELEU, Josefa BERNEVAL et Sylvain NOYAU

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Claire LELEU

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE- RENDU

Le conseil municipal adopte et signe le précédent compte-rendu.

DEMISSION D'UN CONSEILLER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu en date du 21 septembre la démission de Mme Caroline MORET et qu'il en a informé la Préfecture.

Certains conseillers municipaux s'interrogent sur la procédure d'élections complémentaires (conditions, date) et souhaitent dès à présent anticiper la préparation de ces élections.

M. THOMAS souhaite malgré tout attendre les instructions de la Préfecture et informe que le remplacement des derniers conseillers municipaux démissionnaires dans les différents groupes de travail, commissions et syndicats intercommunaux se fera ultérieurement.

ADHESION DE 16 COMMUNES AU SDESM

M. le Maire informe le conseil municipal de l'adhésion des communes de Dampmart, Claye Souilly, Annet-sur-Marne, Charmentray, Compans, Gesvres le Chapitre, Gressy, Ivorny, Mauregard, Le Mesnil-Amelot, Montgé en Goële, Moussy-le-Neuf, Oissery, Precy sur Marne, Villevaudé et Vinantes au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM).

L'adhésion de ces 16 communes au SDESM est approuvée à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION SMICTOM

M. le Maire informe le conseil municipal que le SMICTOM de la région de Fontainebleau propose par convention de soutenir et d'aider les communes adhérentes dans la gestion des dépôts sauvages en forêt et lisières.

A la demande de M. NOYAU, M. le Maire rappelle que les appareils photos sont toujours installés et en fonctionnement et qu'il serait bon d'en avoir plus encore.

A l'unanimité et après délibération, la convention est approuvée et autorisation de signature est donnée à M. le Maire.

PLANNING DE LOCATION DE LA MAISON DU VILLAGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la location de la salle polyvalente a repris.

Les dates connues actuellement sont indiquées.

Jusqu'à maintenant, M. Hélie a géré mais ne peut pas toujours être disponible : il est donc nécessaire de prévoir un mode de fonctionnement pour la gestion de la partie logistique (remise des clés, états des lieux avant et après location).

Si aucun consensus n'est trouvé, la salle des fêtes ne sera plus louée.

VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il avait été décidé la vente du tracteur John Deere dont la commune n'a plus l'utilité, à un administré au prix fixé par le concessionnaire (c'est à dire 1 750 €) et qu'il convient de l'autoriser à signer les documents relatifs à cette cession.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide la vente du véhicule communal au prix fixé.

AFFAIRES DIVERSES

DSIL 2021

M. le Maire informe l'assemblée que la demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour l'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite à la Maison du Village a été refusée faute d'enveloppe budgétaire suffisante.

Après discussion, le conseil municipal décide de réaliser ces travaux sur fonds propres comme initialement lors du vote du budget 2021.

Installation des gens du voyage

M. Noyau souhaite revenir sur l'installation des gens du voyage dans le village du mercredi 15 au mardi 28 septembre. Beaucoup d'élus ont été interpellés verbalement, sur le site facebook de la mairie et le groupe "La gazette" des messages, de fausses informations ont circulé.

Pourtant, les élus (MM. Périot, Hélie, Thomas, Culinas), les gendarmes, les représentants des gens du voyage et l'agriculteur étaient sur place et ont essayé de gérer au mieux cette "installation".

Dans ce contexte, il aurait peut-être été nécessaire de réunir l'ensemble des élus afin de communiquer d'une même voix pour rassurer la population.

Maintenant, il importe d'oublier les querelles entre certains et de mettre en place un aménagement de ce terrain afin qu'il n'y ait pas de prochaine fois.

La communauté des gens du voyage a fait don à l'école de 200 € pour dédommagement.

M. le Maire prend l'entière responsabilité de la transmission de cette somme à la coopérative scolaire, ce qui ne préjuge en aucun cas d'un accord pour une nouvelle installation dans notre village.

Comptes-rendus de conseil municipal

M. Périot rappelle les conditions de rédaction et d'affichage des comptes-rendus de conseil municipal et déplore que cela ne soit pas respecté.

M. le Maire répond que les comptes-rendus sont faits et affichés.

Versement des subventions obtenues

M. Hélie s'interroge sur le retard des demandes de versement des subventions obtenues pour 2021 et que dans ces conditions qu'il est difficile de suivre la comptabilité.

M. le Maire lui répond que si la tâche est trop lourde, il peut ne plus s'occuper de la gestion financière.

M. Hélie demande juste que les dossiers en attente soient traités très rapidement.

Travaux de la "Tourelle"

M. Périot informe le conseil de l'avancée des travaux de la Tourelle, rue de Melun.

La mise en sécurité a été réalisée courant juin, les propriétaires ont déposé un dossier de demande de subvention auprès du PNR qui a été validé lors de la première commission et qui est maintenant en attente de validation finale. Les travaux de rénovation de cette tourelle pourront alors commencer.

M. Culinas demande à M. Périot de se faire l'intermédiaire auprès de M. Mme Féron afin qu'ils procèdent à l'élagage des arbres qui gênent la circulation sur le chemin le long de leur mur du parc.

Aire de jeux

Les travaux de modification du réseau d'eaux pluviales sont presque terminés : le terrain de jeux va pouvoir être de nouveau accessible à tous.

Une nouvelle fois, les filets de but ont été volés. Ils seront remplacés au printemps.

Information aux habitants

Mme Berneval demande de lui faire parvenir des informations et photos sur la réalisation des travaux, les activités communales afin qu'elle puisse alimenter la page Facebook et le "Mag des St Germanoises".

MM. Hélie et Culinas répondent qu'ils ne pensent pas toujours à ce besoin de communication car ils sont surtout dans les travaux et le traitement des urgences, d'autant qu'il n'y a plus de 7 élus.

M. Périot assume son action de désobéissance à M. le Maire pour être allé, accompagné de l'agent communal, boucher des nids de poule route des bois de Reine sur le territoire de Perthes et Cély, sans autorisation de ces communes ; cette route étant très fréquentée par les habitants de St Germain.

En conclusion, tous reconnaissent qu'il est difficile de communiquer dans un groupe mais que c'est dommageable pour les habitants, et essaieront de fournir des efforts pour remédier à cette situation.

Travaux de contrôle à l'église

M. Périot rappelle que pour entreprendre des travaux de quelque nature que ce soit sur un bâtiment tel que l'église, il doit y avoir une maîtrise d'œuvre réalisée par un architecte du patrimoine, que les demandes de subventions doivent être faites et obtenues en amont des travaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

Puis la parole est donnée au public afin de dialoguer.



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.